

AVIS D'INF

2551762506B00001 00786



MAIRIE DE L HORME
CRS marin
42152 L'HORME

Monsieur, Madame

Prestataire Enedis :
Entreprise Travaux Forestiers Philippe Boulet : 04 77 52 09 06 –
Mail : contact.aura@ja-elagage.fr

Objet : Elagage des lignes Électriques

À VEAUCHE
Le 25/06/2025

Monsieur, Madame le Maire

Dans le but d'assurer la sécurité des ouvrages et des tiers ainsi que de maintenir le niveau de qualité de la fourniture électrique attendu par nos clients, ENEDIS est dans l'obligation d'élaguer les arbres lorsque ceux-ci se développent à proximité des ouvrages de distribution HTA.

Cette opération se déroulera sur votre commune à partir du 25/06/2025

Nous avons confié la réalisation de ces travaux à l'entreprise **Entreprise TRAVAUX FORESTIERS PHILIPPE BOULET**. Les élagages devront être réalisés conformément aux textes en vigueur (Loi du 15 juin 1906 sur les distributions électriques et arrêté interministériel du 26 mai 1978).

Conscients de la gêne qui pourrait vous être occasionnée et afin de vous permettre d'informer au mieux vos administrés, ce document fait foi d'avis d'affichage où sont recensés les coordonnées des différents intervenants impliqués que vous pourrez apposer sur vos panneaux d'information en mairie, ainsi que par la voie du journal municipal, si celui-ci existe sur votre commune.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Chargé de chantier : Lambert PELOSSE

